

une coupure du *Star-Phoenix* de Saskatoon, du 2 septembre. L'article s'intitule: "*Ottawa 'Deficiency' Payment Piddling, Van Vliet Thinks*".

...disait le professeur H. Van Vliet, chef à l'Université de la branche de la gestion des fermes, "me rappelle le cinq sous de Bennett des années trente." C'est dire qu'il le considérait trop insignifiant (*piddling*) pour y porter beaucoup d'attention.

Une des autorités agricoles les plus réputées de la Saskatchewan, le directeur de la division de l'économie agricole de l'université de la Saskatchewan, un homme qui a de longues années d'expérience en matière d'agriculture et d'économie agricole, un homme qui n'a pas l'habitude d'exagérer, dit de ce paiement qu'il est chiche. Lorsque les choses allaient mal en 1931 et que les producteurs de céréales de l'Ouest se trouvaient dans une impasse, M. R. B. Bennett a accordé un paiement de 5c. le boisseau à l'égard du blé. Si le gouvernement avait accordé un paiement de 5c. le boisseau à l'égard du blé depuis deux années que le syndicat du blé le réclame, cela aurait représenté environ 35 millions, soit presque autant que ce que le gouvernement accorde maintenant et le chiffre en serait plus élevé si un paiement comparable avait été accordé à l'égard de l'avoine et de l'orge. Un paiement de 5c., compte tenu de la puissance d'achat de 1931, applicable au blé vendu en 1956-1957 et s'étendant à l'avoine et à l'orge, représenterait davantage à l'heure actuelle que la somme de \$40 qu'on propose d'accorder à raison de \$1 l'acre. Nous ne sommes donc pas plus avancés en 1958, si l'on tient compte du coût de production, de la valeur de l'argent et des prix agricoles, que nous l'étions quand M. R. B. Bennett, faisant ainsi plus de tort que de bien au parti conservateur, a accordé une allocation de 5c. le boisseau.

M. Nasserden: Pourquoi cette mesure aurait-elle fait plus de tort?

M. Argue: Car elle n'était pas suffisante. Elle était semblable aux 6 p. 100 d'augmentation de la pension de la vieillesse. Chaque vieillard pensionné était heureux de la recevoir, mais elle était loin d'être ce qu'elle aurait dû et ce qui était nécessaire et l'a rendu si furieux qu'il a voté contre ceux qui avaient fixé cette augmentation insuffisante.

Je ne pense pas que ce versement réponde à la situation. Je ne pense pas qu'il soit suffisant. Le deuxième vice-président de la *Saskatchewan Farmers Union* aurait déclaré, suivant les journaux, qu'il conseillait aux cultivateurs de la Saskatchewan de prendre les \$200 qui leur sont versés, de les investir dans un billet de chemin de fer Ottawa aller et retour et constituer une délégation massive auprès du gouvernement en vue d'insister

sur la nécessité de fournir des versements d'appoint qui correspondent aux demandes des organisations agricoles. Ce versement d'un dollar par acre signifiera \$200 pour la majorité des cultivateurs. Cette mesure réduira-t-elle la crise économique qui s'abat sur eux? Combien d'argent est-ce? C'est 55c. par jour. Je demande au gouvernement ce que peuvent faire 55c. par jour pour fournir au cultivateur et à sa famille un revenu et ce qu'ils peuvent faire pour couvrir les frais de production de l'agriculture dans notre pays?

L'attitude que le premier ministre a prise à la Chambre jusqu'à ces derniers mois, alors qu'il a préconisé un régime de prix de parité, un régime de prix de soutien, fondé sur des relations équitables entre le prix de vente et le prix de revient, était nettement bonne. Elle est tout aussi valable aujourd'hui qu'en 1941 et les années suivantes, alors qu'il a présenté ces motions. Ce régime s'impose tout autant à l'heure qu'il est et, apparemment, nous sommes aussi loin de l'obtenir que nous l'ayons jamais été.

J'espère que le gouvernement fera droit à la requête des associations agricoles; elles ont demandé des versements d'appoint fondés sur une formule que je trouve rationnelle, un régime qui ne prévoit pas un montant de plus en plus fort par rapport à l'augmentation du coût de production, mais prévoyant seulement des prix de soutien qui préviennent une autre baisse des prix du blé, de l'avoine et de l'orge.

Il y a quelques années, nous avons eu un pénible débat à la Chambre, lorsque l'accord sur le blé conclu avec la Grande-Bretagne a pris fin, ce qui a eu pour résultat de faire affecter 65 millions de fonds publics au programme de mise en commun. Les cultivateurs de l'Ouest ont jugé que ces 65 millions n'étaient pas suffisants; mais le besoin actuel est bien plus grand qu'il n'était alors car, depuis ce temps-là, les prix des denrées agricoles ont beaucoup fléchi.

L'hon. M. Harkness: Les prix du bétail sont bien meilleurs qu'à cette époque, tout comme les prix des produits laitiers.

M. Argue: Le ministre n'a pas dit, lorsque son parti réclamait les prix de parité, qu'on les oublierait à l'égard des producteurs de céréales si le marché des bovins semblait s'améliorer. Non, monsieur le président, les cultivateurs de l'Ouest ne seront pas satisfaits tant que le gouvernement n'aura pas fixé à leur intention un prix minimum, continu et suffisant, et tant qu'ils n'auront pas l'impression que le gouvernement a institué les prix de parité qu'il a promis maintes et maintes fois. La somme de \$200, comme je l'ai dit il y a quelques jours, ne vaut que